



Devenez Naturo-Praticien Méthode JMV®

Synthèse de Naturopathie et Médecine Chinoise

TARIFS ET BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Intensive JMV – ROYAN Printemps 2021

Session	Dates	Durée	Prix en €
S1 - Base de la méthode JMV et Physiologie	du 1 ^{er} au 5 avril 2021	5 jours	1 190 ou 990
S2 - Révision et Psychologie	du 28 au 30 mai 2021	3 jours	590
S3 - Perfectionnement et Certification	du 2 au 6 septembre 2021	5 jours	980
Lieu	5, route du Romarin 17120 MEURSAC (près de ROYAN)	Contact	JMV 06 11 57 75 29

Pour faciliter votre inscription, nous vous offrons **une remise exceptionnelle de 200 €** pour toute inscription dans les 8 jours soit **990 €** au lieu de 1190 € pour le S1. **avec possibilité d'étalement.**

Les + de la méthode

- Formation complète et efficace dès le 1er module. (Voir témoignages de personnalités connues sur le site.)
- Tarif très avantageux par rapport à d'autres formations (naturopathie, sophrologie, ostéopathie...)
- Les paiements peuvent être échelonnés en fonction de vos possibilités.
- Vous bénéficiez d'une certification et faites partie du réseau de thérapeutes reconnus JMV avec une assistance et un suivi.
- Pas de kit supplémentaire à acheter.

- Je réserve ma place et ***j'économise 200 € en m'inscrivant maintenant au niveau 1**

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
☎ : Email : @.....
Profession : Comment avez-vous connu la Méthode JMV® ?.....

Bulletin à retourner avec un acompte de 300 € qui ne sera encaissé que le 1^{er} jour du stage.

À : Jean-Marc Vergnolle - 27 avenue des Cèdres - 92410 Ville d'Avray

Modalité financière d'inscription

Acompte et paiement : Votre inscription sera validée à la réception du bulletin d'inscription renseigné et du versement de **l'acompte de 300 euros**. Ensuite le paiement de chaque session devra intervenir au plus tard le 1^{er} jour de formation correspondante). **Échelonnement possible des paiements sans frais supplémentaire, nous contacter.**

Je m'inscris à la formation S1 Naturo-Praticien JMV - ROYAN Printemps 2021.

Fais le : / / à **Signature** (Précédé de la mention « Lu et accepté »)

Annulation du fait du participant :

A J-15 : les 300 euros d'acompte seront conservés pour couvrir les frais de gestion.

Annulation du fait de l'organisation :

Si l'annulation intervient du fait de l'organisateur, toutes les sommes versées vous seront intégralement remboursées.